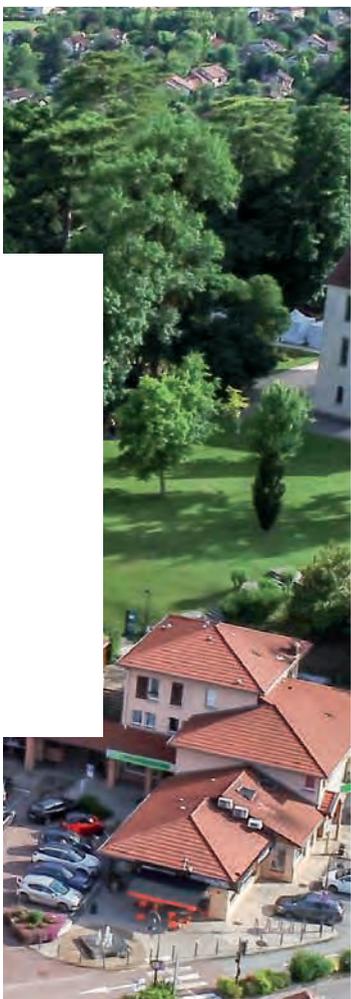


n°123  
Printemps  
2023

# BULLETIN MUNICIPAL



L  
e  
s  
b  
é  
n  
é  
v  
o  
l  
e  
s  
d  
e  
l  
a  
M  
é  
d  
i  
a  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
à  
l  
'h  
o  
n  
n  
e  
u  
r



[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr)

# Sommaire

## ► Informations Mairie

- Arrivée de notre nouvelle policière..... p. 4
- Vœux du maire au personnel ..... p. 4
- Parcours jogging..... p. 4
- Après-midi festif avec les seniors ..... p. 5
- Partage de la galette des rois  
avec des familles ukrainiennes ..... p. 5
- Un nouveau véhicule pour le portage  
des repas aux seniors ..... p. 5
- Cérémonie du 8 Mai ..... p. 6
- Une soirée-débat  
à la Maison de la Petite Enfance ..... p. 6
- Conseil aux propriétaires de chiens ..... p. 6

## ► Dossier

- Petite histoire de la bibliothèque  
de Montbonnot-Saint-Martin  
et de ses précieuses bénévoles ..... p. 7/9

- Le parc Saint-Martin..... p. 10
- Ecole du Bourg ..... p. 10
- Le tennis couvert ..... p. 10
- La salle de psychomotricité  
de l'école des Chavannes ..... p. 10
- Déménagement du bureau de tabac . p. 10
- La Maison Pour Tous..... p. 10

## ► Culture - Événementiel

- Exposition Lyo Rose ..... p. 11

## ► Environnement

- 20 au 30 mars : 18<sup>e</sup> semaine Pour les  
Alternatives aux Pesticides (SPAP) ..... p. 11
- Résultat du concours de poésie  
"Que la nature est belle !" ..... p. 12
- Balade botanique ..... p. 12
- Les trotinettes DOTT ..... p. 13
- Prêt de vélos électriques  
par le SMMAG ..... p. 13

## ► Portrait

- Histoire d'un bâtiment  
de Montbonnot-Saint-Martin ..... p. 14
- L'installation de la Poste ..... p. 15

## ► Centres de loisirs

- Escapade ..... p. 16
- Escale jeunes ..... p. 16
- Carnaval ..... p. 17
- Evasion ..... p. 17

## ► Médiathèque

- Animations ..... p. 18

## ► Vie locale

- Les écoles et le périscolaire ..... p. 19
- Plantation de chênes à Inovalée ..... p. 20
- Réunion des associations  
bonimontaines ..... p. 20
- Tribune libre ..... p. 20

## ► Associations

- AMZOV ..... p. 21
- AVF Meylan Grésivaudan ..... p. 21
- Montbonnot Tennis Club ..... p. 22
- Karaté Shotokan ..... p. 22
- Pompiers Humanitaires Solidaires ..... p. 23
- Sou des Ecoles - Une fin d'année  
bien remplie ..... p. 23

N  
a  
i  
s  
a  
n  
c  
e  
s



**1 LIV DARVE**  
le 22 février 2023

Directeur de la publication : Dominique Bonnet

Comité de lecture : D. Bonnet, G. Farrugia, MB. Mathieu,

A. Rolin, V. Sonjon, AM Spalanzani, D. Chanet, service communication.

Rédaction : D. Chanet - Secrétariat : M. Calanca, C. Isaac

Iconographie : Services municipaux, élus et associations,

A. Gaillard

Conception et Impression sur papier PEFC :

Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot)

Tirage : 3200 exemplaires - Dépôt légal : Mai 2023

Le bulletin est consultable dans son intégralité sur [www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr)

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à [communication@montbonnot.fr](mailto:communication@montbonnot.fr)





L  
e  
m  
o  
t  
d  
u  
m  
a  
i  
r  
e



Le dossier de ce nouveau bulletin est consacré à l'association Montbonnot Animation Bibliothèque (MAB). Il est en effet important à mes yeux de rendre hommage aux bénévoles qui, depuis de très nombreuses années, œuvrent pour le fonctionnement, l'animation et la pérennité de la bibliothèque de notre commune. Vous découvrirez dans ce dossier l'ampleur de leur investissement en parallèle de l'histoire de la bibliothèque, de ses déménagements successifs et des évolutions de son organisation. La commune a d'ailleurs salué le dévouement et l'implication de toutes ces bénévoles en leur remettant en février 2019 la médaille d'honneur de la ville.

Dans un autre registre, vous constaterez à la lecture de ce journal que la nouvelle salle de psychomotricité de l'école des Chavannes est opérationnelle. Cette réalisation était devenue indispensable en attendant la construction d'une nouvelle école maternelle qui pourrait voir le jour près de l'école du Tartaix. Ce projet s'inscrit dans une volonté plus globale de rendre tous les bâtiments communaux plus vertueux en matière de consommation énergétique. Dans cette optique, nous avons commencé par démolir la Maison pour Tous et le préfabriqué de l'école du Bourg hébergeant les activités périscolaires. Ces deux structures seront remplacées par des bâtiments dits « passifs » (dont la consommation énergétique est très basse, voire compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes). Nous poursuivrons ce projet en juillet prochain avec la réhabilitation énergétique de l'école du Tartaix et la réalisation d'une extension permettant de disposer de locaux de 700 m<sup>2</sup> dédiés aux centres de loisirs. Nous pourrions ainsi accueillir plus d'enfants dans ces centres. Les travaux menés sur nos trois écoles

devraient avoir pour effet une réduction notable de la production de CO<sup>2</sup>.

Je voudrais enfin conclure cet éditorial par des nouvelles de la Maison du Pré de l'Eau. D'aucuns parmi vous se posent en effet de nombreuses questions sur l'immobilisme supposé des décisions qui permettraient de disposer à nouveau de l'ensemble de cet équipement municipal.

Le 14 juin, cela fera en effet deux ans qu'un incendie détruisait la grande halle de cette structure. Depuis cette date, nous assistons, impuissants, à une bataille d'assurances. Les experts ayant défini les responsabilités de chacune des parties, se pose aujourd'hui la question de la reconstruction. Deux options sont envisagées : la démolition complète de la grande halle et sa reconstruction (qui répondrait à la fois à une exigence d'économie d'énergie et aux nouvelles normes de sismicité) ou la reconstruction partielle de cette halle en conservant certains éléments de structure. Cette seconde solution, moins coûteuse que la première, a naturellement la préférence de l'assureur. Mais, à ce jour, la commune est toujours en attente de la décision des experts chargés de trancher entre ces deux options.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'issue de ces polémiques, pour l'heure infructueuses et pénalisantes pour nous tous.

À tous, je souhaite une bonne lecture et un printemps serein.

*Dominique Bonnet,  
maire de Montbonnot-Saint-Martin*



## ► Arrivée de notre nouvelle policière municipale

Depuis le 14 février, Sandrine Maisonneuve a pris ses fonctions dans notre commune.

Notre ancien policier municipal, Laurent Padé, ayant choisi un nouveau poste sur l'île de Mayotte, nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir Sandrine Maisonneuve pour assurer l'ensemble des fonctions de policière municipale. Elle jouera donc un rôle essentiel pour le bon ordre, la tranquillité et la sécurité de tous sur Montbonnot-Saint-Martin, par exemple au niveau de la circulation routière, des stationnements, de la sécurité aux abords des écoles ou de la

surveillance par des rondes. Vous la verrez certainement lors des cérémonies, des manifestations publiques, aux entrées ou sorties d'école, dans nos jardins ou au Parc des loisirs, et parfois quand elle vous verbalisera pour excès de vitesse ! Forte d'une solide expérience de 20 ans à la police municipale de Crolles, elle revient sur la commune de son enfance qu'elle connaît donc très bien. Son calme et son sens de l'autorité seront des atouts pour le maintien de notre sécurité et de notre



**Sandrine Maisonneuve**

tranquillité, deux composantes majeures de la qualité de vie bonimontaine. Nous sommes sûrs que vous saurez lui réserver le meilleur accueil.

► Patrick Descharrières  
Adjoint aux ressources humaines

## ► Vœux du Maire au personnel

Le jeudi 19 janvier, l'ensemble du personnel de Montbonnot-Saint-Martin était réuni à la Maison des Arts à l'occasion des vœux du Maire au personnel.

Ce fut l'occasion de faire un bilan de toutes les nombreuses actions de 2022, de remercier les agents pour leur contribution et leur engagement mais surtout de se projeter sur 2023 avec les nouveaux projets, tant ceux destinés à l'ensemble des Bonimontains que ceux spécifiques aux agents de notre collectivité.

Quatre personnes ont été mises à l'honneur devant tous leurs collègues quand Monsieur le Maire leur a remis les médailles du travail pour 20, 30 ou

même 39 ans au service de la commune : Jérôme Proth (gardien) a reçu une médaille d'argent (20 ans), Muriel Calanca (secrétaire du maire) a été félicitée pour sa médaille de vermeil (30 ans). Arslan Soufi (Directeur Général des services) s'est vu remettre la médaille d'or (35 ans). Anne Valérie Davo a impressionné ses collègues par ses 39 années au service de notre collectivité et a également reçu la médaille d'or.

Fidélité, engagement, passion, expérience : des qualités partagées par ces quatre personnalités qui ont accompagné le développement et la



qualité de vie de notre commune. Cette soirée des vœux et des médailles s'est poursuivie par une soirée plus festive dans une ambiance musicale, joyeuse et conviviale.

► Patrick Descharrières  
Adjoint aux ressources humaines

## ► Parcours jogging



Le fléchage des quatre circuits de jogging, marche et vélo, est enfin terminé. Vous allez pouvoir vous entraîner et transpirer sur ces circuits plus ou moins difficiles. Au gymnase du Pré de l'Eau, le panneau de départ est posé ainsi que le point d'eau.

Pour rappel : les quatre circuits (jaune de 5 km environ, vert de 10 km environ, bleu de 7 km environ et rouge de 10 km

environ) partent et arrivent au parking du gymnase. Les parcours sont à retrouver sur l'application mobile Intramuros de la commune et sur [www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr)

Bon entraînement !  
Sportivement.

► Roger BOIS  
Adjoint aux sports et à la vie associative

## ▷ Après-midi festif avec les seniors

Samedi 29 avril 2023, les membres du CCAS de Montbonnot ont accueilli les seniors à la Maison des Arts pour partager un moment convivial.

Après les mots d'accueil du maire, Dominique Bonnet, de la directrice du CCAS, Anna Dumée et de la vice-présidente du CCAS, Marie-Béatrice Mathieu, une soixantaine de participants environ ont dégusté les petits fours salés et sucrés.

L'orchestre « Cocktail Fusion » composé d'un guitariste et chanteur,

d'un batteur, d'un pianiste et d'un bassiste a très rapidement chauffé la salle et un bon nombre de participants a rejoint la piste de danse.

L'après-midi festif de Noël aura lieu le samedi 9 décembre prochain. L'information pour cet après-midi et le colis de Noël paraîtra dès le mois d'octobre.



## ▷ Partage de la galette des rois avec des familles ukrainiennes

Afin de partager nos coutumes, nous avons convié les Ukrainiens qui demeurent sur la commune à venir en famille un après-midi à la mairie pour tirer les rois. Des membres du CCAS, le maire et des élus étaient également présents à cette réception.

La plupart avaient déjà eu l'occasion de goûter à la galette et certains l'avaient même confectionnée eux-mêmes.

Les premiers Ukrainiens sont arrivés à Montbonnot-Saint-Martin il y a un an. Ils ont été accueillis dans des familles qui se sont

beaucoup investies pour faciliter leur intégration. La mairie les a soutenus dans leurs démarches administratives et leur a fait bénéficier d'un soutien financier à leur arrivée. Ils sont aujourd'hui devenus autonomes grâce au travail qu'ils ont pu trouver, la plupart ayant été embauchés dans un supermarché d'une commune voisine. Certains prennent des cours de français pour leur permettre de s'intégrer encore davantage.

► Marie-Béatrice Mathieu  
Adjointe aux affaires sociales



## ▷ Un nouveau véhicule pour le portage des repas aux seniors



Une rencontre a eu lieu début février en mairie pour l'inauguration du nouveau véhicule électrique et

frigorifique principalement utilisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Murielle Barthomeuf assure



toute l'année la livraison de repas aux seniors. Ces repas sont préparés par une société de restauration de la région grenobloise qui livre la commune très tôt le matin. Après avoir contrôlé la livraison, Murielle prépare la distribution des repas

puis sillonne la commune au volant du véhicule frigorifique. Cette visite matinale est appréciée par bon nombre de seniors, c'est un moment de convivialité et également de bienveillance envers nos aînés.

Une quarantaine de Bonimontains sont inscrits pour bénéficier de ce service. Entre 2016 et 2022, le nombre de bénéficiaires a quasiment doublé.

► Marie-Béatrice Mathieu  
Adjointe aux affaires sociales

## ▷ Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée, exceptionnellement cette année, sur le parvis de la mairie. Les travaux du bâtiment périscolaire et de la Maison pour Tous n'étant pas terminés, le monument aux morts est toujours inaccessible.

Un public très nombreux, composé de jeunes et moins jeunes, parents, élus, élèves des Pupilles de l'Air et de l'Espace, ainsi que les pompiers, était présent.

Le discours de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire, a été lu par le maire de la commune.

Cette cérémonie était accompagnée par la fanfare de l'EPAE. Suite au dépôt des trois gerbes, anciens combattants, EPAE et mairie, la chorale de l'école a entonné le champ des partisans et la fanfare a clôturé la cérémonie par la musique « Entre terre et mer ».

Le public a ensuite rejoint la salle de réception de la mairie, pour partager le verre de l'amitié afin de clôturer cette très belle manifestation.

► Dominique Bonnet,  
Maire



## ▷ Une soirée-débat à la Maison de la Petite Enfance

Le 13 mars dernier, en début de soirée, familles et professionnelles de la petite enfance se sont réunies à la MDPE, pour une soirée d'échanges autour des thématiques liées au développement de l'enfant.

Soirée orchestrée par Sylvane Levêque, psychomotricienne, avec la présence d'Emilie Lambert médecin, autour d'une série de photos représentant les différentes situations et émotions rencontrées par les enfants ou leurs parents.

Ainsi les thématiques telles que le sommeil, l'épuisement parental, l'alimentation ont donné naissance à de nombreux et riches échanges entre parents et professionnelles, permettant de réaliser que chaque famille peut se retrouver confronter à des problématiques communes au cours des étapes de développement de l'enfant.

Les parents et professionnelles ont été ravis de ces discussions animées et partages d'expériences, qui se sont poursuivis autour de délicieuses pizzas réalisées par les cuisinières de la Maison de la Petite enfance.

Au vu du succès de cette 1<sup>ère</sup> édition, d'autres soirées conférence-débat seront programmées afin de répondre

au besoin de partage des familles ; n'hésitez pas à faire part des thématiques que vous souhaiteriez aborder !

► Virginie Sonjon  
Adjointe à la petite enfance

## ▷ Conseil aux propriétaires de chiens





L  
e  
  
D  
o  
s  
s  
i  
e  
r



## PETITE HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN ET DE SES PRÉCIEUSES BÉNÉVOLES !

Elles sont quatre, réunies autour de la table, à se prêter au jeu des questions. Leur association compte aujourd'hui une quinzaine de bénévoles. C'est donc aussi au nom de ces dernières, et en mémoire des plus anciennes, qu'elles s'expriment pour retracer, à travers l'histoire de la bibliothèque de Montbonnot-Saint-Martin, l'engagement des bénévoles qui, depuis une cinquantaine d'années, se sont succédé pour que vive la lecture pour tous dans la commune.

Les premières bibliothèques ouvertes au public sont apparues dès le XVII<sup>e</sup> siècle en France. Le Répertoire des bibliothèques de France recense d'ailleurs 43 bibliothèques municipales dont l'ouverture est antérieure à la Révolution française. Mais il est vraisemblable que ces premières initiatives d'accès à tous à la lecture aient concerné les villes les plus importantes. C'est à une série de lois (les lois Guizot, Falloux et Duruy), promulguées au XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on doit la généralisation de la scolarisation en France. Mais dès les lois Guizot, l'idée d'associer les bibliothèques à l'instruction fait son chemin. En 1862, l'État impose sa volonté de créer une bibliothèque dans chaque école primaire. Dans le même temps, Jean Macé,

fondateur de la Ligue de l'enseignement en 1866, a largement participé à la naissance des bibliothèques populaires. L'Église catholique crée quant à elle le réseau des bibliothèques pour tous. Un certificat d'aptitude à la fonction de bibliothécaire pour les bibliothèques universitaires est créé en 1879.

À Montbonnot-Saint-Martin, la première archive témoignant de l'existence d'une bibliothèque date de la construction de l'école des garçons, en 1870. La bâtisse abritait également les bureaux de la mairie et la bibliothèque, dont on suppose qu'elle était dédiée aux élèves. Quand l'école du Bourg est inaugurée en 1955, la bibliothèque est réduite à une armoire située dans les salles de classe et alimentée, à la demande des instituteurs, par la bibliothèque départementale. En 1973, Colette Geindre, épouse de Michel Geindre futur maire de la commune de 1977 à 1985, décide de créer une bibliothèque publique destinée aux adultes. La commune accueille le premier groupe de bénévoles au premier étage de la mairie, alors située dans une propriété située à côté de l'école du Bourg et qui deviendra plus tard un centre médical. Au commencement, de nombreux dons permettent



d'alimenter le fonds. Le secteur jeunesse de la bibliothèque est créé en 1976 à l'initiative de Luce Emeriaud. La bibliothèque est alors affiliée à l'association Familles Rurales, acteur incontournable de l'éducation populaire. Dès lors, et grâce aux subventions municipales, les Bonimontains prennent l'habitude de se rendre à la bibliothèque pour emprunter leurs livres et ceux de leurs enfants.

En 1992, la mairie installe ses services dans le château de Miribel. Deux pièces sont réservées à la bibliothèque au premier puis au deuxième étage. « Nous étions alors toujours une association et nous gérons la structure en « bonnes mères de famille ». Nous demandions, en plus de l'abonnement annuel, une contribution minimale (de 50 centimes à 2 francs) pour le prêt des livres. Cette participation des lecteurs complétait la subvention municipale et nous permettait d'acquiescer davantage de nouveautés », se souvient Joëlle Thenoz, responsable du secteur adulte.

Quoique toujours gérée par une équipe de bénévoles, la bibliothèque deviendra municipale en 2005.

L'heure est en effet venue d'informatiser la gestion des documents et la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI) n'accepte d'accorder des financements qu'à la condition que des

professionnels figurent parmi l'équipe chargée de la bibliothèque. Bien décidée à conserver le mode de gestion de sa bibliothèque, fondé sur le bénévolat, l'équipe municipale fait en sorte de municipaliser la structure afin de lui octroyer les financements nécessaires à son passage au numérique. Les bénévoles de la bibliothèque fondent alors leur propre association, MAB (Montbonnot Animation Bibliothèque).

### 2006, nouveau déménagement

« À partir de son installation au château de Miribel, l'aménagement de la nouvelle mairie s'est peu à peu organisé en fonction des finances de la commune et au regard de l'évolution de notre démographie », souligne Dominique Bonnet, maire actuel de Montbonnot-Saint-Martin. « Ainsi en 2006, nous avons besoin de place pour les services de la mairie et le conseil municipal a pris la décision de louer des locaux dans la zone de Pré Millet afin d'y installer la bibliothèque. »

« Ce déménagement a permis un développement important de notre structure » commente Anne Beaudoin, alors présidente de MAB. « Nous disposions de deux espaces, l'un dédié à la jeunesse, dont j'avais la charge et l'autre aux adultes sous la responsabilité de Joëlle Thenoz. » L'aménagement des lieux correspondait davantage à

cette idée que la bibliothèque doit être un lieu de culture, mais aussi de socialisation et de partage. Les nouveautés et coups de cœur étaient présentés sur une grande table disposée à l'accueil et c'est autour de cette table que les discussions s'animaient entre lecteurs et bénévoles de l'association. « Nous avons même organisé des "apéros livres", se souvient Evelyne Gonçalves, secrétaire de MAB. Pendant toutes ces années, l'équipe de bénévoles organise des animations thématiques, enrichit les collections en suivant l'actualité littéraire, conseille les lecteurs et répond à leurs suggestions consignées dans un cahier dédié. « Fortes de nos informations et des souhaits de nos abonnés, nous constituons des listes et partions, une fois par mois, faire l'acquisition de nouveaux ouvrages en librairie. Il n'était pas rare de revenir avec des livres non prévus mais vivement recommandés par les libraires. « C'était passionnant ! » se remémorent les bénévoles.

D'autant que les lecteurs étaient gourmands des nouveautés que nous proposons. Nous étions, et sommes encore, polyvalentes. Ainsi chacune d'entre nous assurait aussi bien l'accueil, l'enregistrement des ouvrages neufs, leur cotation, leur indexation (identification du contenu de chaque document afin de renseigner sa notice bibliographique

destinée au public), la réparation des livres plus anciens, les prêts... Nous avons appris grâce aux formations auxquelles nous participions. » « À ces multiples tâches il convient d'ajouter l'accueil des 18 classes des groupes scolaires » précise Christine Farrugia, aujourd'hui présidente de MAB. « Annick Eustache a d'ailleurs assuré l'accueil des maternelles pendant de nombreuses années. »

### 2019, la médiathèque

Avec pour objectif d'élargir l'offre culturelle à d'autres médias que le livre et de s'adapter ainsi aux nouveaux usages de la culture, les élus lancent en 2016 le projet de création d'une médiathèque. « Pour assurer le fonctionnement de cette structure, nous devons embaucher trois agents. Mais il a toujours été convenu que la quinzaine de bénévoles de MAB soit associée au fonctionnement de la nouvelle structure » rappelle Dominique Bonnet. L'équipe de bénévoles de la bibliothèque prépare donc ses cartons. « Ce déménagement a été précédé d'un « désherbage du fonds » se remémore Christine Farrugia. « Il s'agissait de retirer les documents endommagés ou ne correspondant plus aux choix documentaires de la médiathèque. » À l'issue de ce tri, 16 000 ouvrages sont transférés à la médiathèque en vue de son inauguration le 4 mai 2019.



L  
E  
S  
b  
é  
n  
é  
v  
o  
l  
e  
s  
d  
e  
l  
a  
M  
é  
d  
i  
a  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
à  
l'  
h  
o  
n  
n  
e  
u  
r



## Une nouvelle organisation

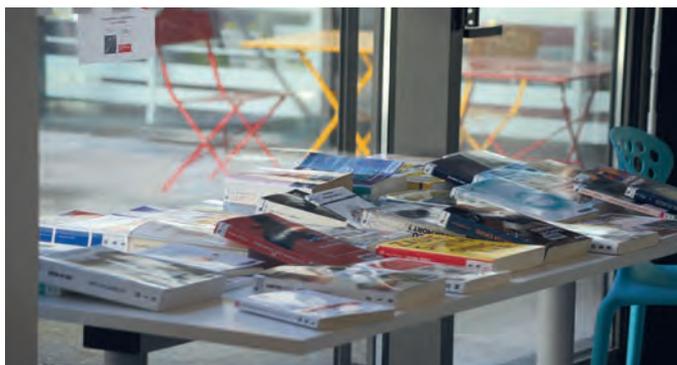
La création de la médiathèque et l'ouverture de l'offre culturelle à une plus grande diversité de medias a accompagné l'essor démographique de la commune. Ce changement d'échelle et la nécessité de professionnaliser la structure ont nécessité de penser différemment la répartition des missions dévolues aux bénévoles de MAB. « Magali Micoud, directrice de la médiathèque, nous a consultées afin de définir comment allait s'articuler notre intégration au sein de la médiathèque. Chacune des bénévoles a ainsi pu exprimer ses souhaits, les unes souhaitant s'impliquer dans l'accueil du public et les permanences, d'autres dans l'entretien et la réparation des livres, d'autres encore dans le rangement et l'enregistrement des ouvrages » explique Christine Farrugia. « Devant l'affluence que connaît la médiathèque et l'amplitude horaire proposée au public, il est évident que les trois professionnels chargés de sa gestion et de son animation, aussi indispensables soient-ils, ne suffiraient pas au bon fonctionnement de la médiathèque. La quinzaine de bénévoles de la MAB assure un travail considérable » souligne

Dominique Bonnet. Elles sont en effet présentes en moyenne 70 heures par semaine. Sans leur concours et leur dévouement, la commune devrait embaucher trois agents territoriaux supplémentaires.

Certaines bénévoles sont présentes depuis les années 90, d'autres les ont rejointes plus récemment. L'équipe actuelle, Anne et Anne, Annick, Marie-Jo et Marie-Jo, Marie-France, Anne-Marie, Evelyne, Claire, Christine, Geneviève, Joëlle, Simone et toutes celles qui se sont succédé ont en commun le sentiment d'œuvrer pour la lecture et les lecteurs et d'appartenir à un groupe mu par la même passion pour la culture sous toutes ses formes. En remerciement de leur indéfectible dévouement et de leur implication sans faille depuis plus de 50 ans pour que vive un lieu de culture à Montbonnot-Saint-Martin, les élus de la commune leur ont rendu hommage en 2019 à l'occasion d'une cérémonie à l'issue de laquelle chacune d'entre elles s'est vu remettre la médaille de la ville.

► *Propos recueillis par D. Chanet*

*\*Source : <https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/Histoire%20des%20bibliothèques/>*





## ▷ Le parc Saint-Martin

On en parle depuis longtemps, voilà qui est fait !

Le parc Saint-Martin, situé sous la médiathèque, a ouvert ses portes. Pour qu'il reste le plus naturel possible, les zones humides ont été préservées. Des plantations d'arbres ont été réalisées (une cinquantaine) qui apporteront à terme une ombre bien agréable. Un platelage a été constitué permettant une liaison de haut en bas, reliant la médiathèque à la place Robert Schuman et réciproquement. Des petits panneaux indicatifs nous feront connaître la faune existante. Il ne reste plus qu'à flâner librement dans ce parc où nos amis les chiens sont interdits pour permettre d'en apprécier tous les attraits.



## ▷ Ecole du bourg



L'école du bourg fait peau neuve et, *in fine*, les nouveaux bâtiments seront à énergie positive. La première partie des travaux de gros œuvre est réalisée (préau, salles du périscolaire, salle

d'activité). Le second œuvre est en cours. Cloison, électricité, plomberie, faux plafond, tous les corps de métier se succèdent pour faire avancer le projet dans le timing convenu. Il restera encore toute la partie extérieure : démolition des algecos et des toilettes, la reconstruction de toilettes neuves, du bureau de la directrice et de la cour végétalisée. Tout cela devant, théoriquement, être complètement terminé pour la rentrée de septembre 2023.

## ▷ Le tennis couvert

Pour pallier « momentanément » la perte du gymnase du Pré de l'Eau, nous avons investi un tennis couvert pour le transformer en « petit gymnase », privant ainsi le club de tennis d'une surface de jeu couverte. Cependant, il nous a été possible de couvrir un court extérieur pour permettre ainsi au tennis club d'offrir un jeu à l'abri.

## ▷ La salle de psychomotricité de l'école des Chavannes

L'école ne pouvant s'agrandir davantage, et les élèves étant nombreux, la psychomotricité, activité physique recommandée,

ne pouvait plus se faire sereinement dans les locaux actuels. C'est pourquoi la commune a décidé, après

consultation des enseignants et des parents d'élèves délégués, d'installer des algecos. Cette structure modulaire neuve de

100m<sup>2</sup> servira donc essentiellement à la psychomotricité mais également de salle pour le périscolaire.

► Gilles Farrugia / Maire adjoint

## ▷ Déménagement du bureau de tabac

Le bureau de tabac de la commune a fait peau neuve en s'installant en lieu et place de l'ancienne Poste. Outre le tabac et la presse, il perpétue les missions de la poste, hormis le volet financier. Ses grandes plages horaires d'ouverture vont permettre un large accès aux Bonimontaines et Bonimontains.



Ce bâtiment, propriété de la commune, nécessitait d'important travaux pour le mettre en conformité. Après les travaux intérieurs restaient les travaux extérieurs. Maçons, charpentier, peintre ont œuvré durant le mois d'avril pour terminer l'embellissement de ce bâtiment patrimonial.

## ▷ La Maison Pour Tous

De même que pour l'école du Bourg, les travaux de reconstruction de la nouvelle Maison Pour Tous avancent bon train. Ce bâtiment sera également un bâtiment à énergie positive avec les panneaux photovoltaïques

mutualisés sur l'école du Bourg. Le calendrier est également respecté et le bâtiment devrait pouvoir être livré aux associations pour le quatrième trimestre. La Maison Pour Tous abritera également le poste de police municipale.

## ▷ Exposition Lyo Rose

Du 7 au 13 avril, la Maison des Arts a accueilli les superbes peintures d'une jeune artiste bonimontaine : Lyo Rose. Artiste aux multiples talents, musical d'abord par sa formation de flutiste, scénographique ensuite avec un soin millimétré apporté à la mise en scène de son exposition, humaniste avec son désir d'associer à son exposition l'association « Espoir contre le cancer » et bien sûr, talent de peintre dotée de l'art des couleurs, de la matière et de la lumière.

Le vernissage de cette exposition, intitulée très justement « Interprétation », a permis à trois très jeunes élèves du conservatoire de jouer au piano ce que leur inspiraient trois des tableaux exposés. Un moment de grâce et d'admiration devant ce travail de composition et d'interprétation. Un moment où se rejoignent les sensibilités de deux arts majeurs : la peinture et la musique.

Interprétation personnelle aussi pour tous les nombreux visiteurs de l'exposition pour lesquels chaque tableau a été source d'évocations, de souvenirs, de rappels d'ambiances. L'harmonie des couleurs, des formes, la lumière captée par la matière variant selon le moment de la journée, ont procuré un sentiment apaisant de douceur et de profondeur.

Toutes les nuances du bleu, prédominaient dans ces grands tableaux. Ils étaient la voyelle « O » du poème d'Arthur Rimbaud :

*« O » est bleue comme l'Océanien  
à l'eau bleue,*

*« O » Suprême clairon plein des  
strideurs étranges,*

*Silences traversés des Mondes  
et des Anges,*

*« O » l'Oméga, rayon violet de ses  
yeux.*

Mais c'était surtout un « Oh » admiratif.

Merci Lyo Rose pour cette belle exposition.

▷ Patrick Descharrières  
Vice-président de la  
commission culture



## ▷ 20 au 30 mars : 18<sup>e</sup> Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP)

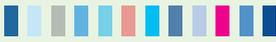
Depuis plusieurs années, Montbonnot-Saint-Martin est partenaire de la SPAP, une manifestation internationale initiée par un collectif d'organisations et coordonnée par l'association Générations Futures depuis 2006. En 2023, y ont participé 50 partenaires nationaux, 10 partenaires internationaux et des centaines de partenaires de terrain engagés dans la lutte pour l'utilisation de méthodes de culture respectueuses des humains et de l'environnement. La « SPAP » permet de mettre en lumière non seulement les dangers sanitaires et environnementaux des pesticides mais surtout l'existence d'alternatives viables. Dans ce cadre, la commune organise des animations de sensibilisation. Cette année, la proposition a été littéraire avec un concours de poésie

grand public sur le thème « Que la nature est belle ! ». Dix adultes et deux enfants ont envoyé leurs écrits (voir les poèmes de lauréats en page suivante). Un quizz en ligne permettait également de tester de façon ludique ses connaissances sur les alternatives aux pesticides. Une visite des 84 jardins communaux cultivés sans intrants chimiques de synthèse depuis leur ouverture en 2011 a été assurée par les bénévoles de l'association Montbojardin.

Enfin, les enfants du centre de loisirs ont invité à la manière de Top Chef bio, quatre élus à un goûter sain, inventif et délicieux. Il a été vraiment difficile de les départager !



▷ Agnès Rolin  
Adjointe à l'environnement



## ▷ Résultats du concours de poésie « Que la nature est belle ! »

*A mon réveil quel désarroi  
La coccinelle a perdu du poids  
Le hérisson est à l'arrêt  
avec la peau lisse  
Le merle se retrouve le bec cloué  
par une jaunisse  
Le tournesol découvre  
une mauvaise graine de beauté  
L'herbe nous coupe sous le pied  
Le rouge gorge se plaint d'une angine  
Le chat souffre d'une rage de canine  
Le renard a comme la chair de poule  
Le ver luisant s'est fait  
une grosse ampoule  
Le moustique se fait du mauvais sang  
Seul le lézard ne s'en fait pas tant  
Mais fort heureusement tout ceci est irréel  
La nature ne se fait pas encore la belle  
Et garde sa beauté sans chimie ni rimel*

*Patrick Robin*

Le concours de poésie organisé dans le cadre de l'édition 2023 de la SPAP était ouvert à tous. Les productions demeuraient libres (poème, poème en prose, slam...) et devaient aborder les thèmes inhérents à la biodiversité, l'importance de sa présence qui constitue notre cadre de vie et qui participe au cycle de vie de toute la faune

Pour remettre les prix, le service environnement avait constitué un jury chargé de sélectionner la poésie dans 2 catégories : jeunesse pour les enfants de moins de 13 ans et adulte pour les personnes de plus de 13 ans.

Mesdames Anne-Marie Spalanzani, Flavie Parendel, Monsieur Patrick Descharrières de la commission Culture, Madame Isabelle Desprès de la commission Environnement accompagnés de Madame Magali Micoud, directrice de la médiathèque St Exupéry, ont récompensé Patrick Robin (prix Adulte) et Rose Chaussé (prix Jeunesse) pour leur poème.

*Carbre qui pouvait aimer  
La forêt... Le silence...  
Amants pour une nuit  
Avec l'éternité  
Et l'arbre attend l'amour  
Ça y est, il arrive  
C'est la nuit qui l'amène  
De sous son grand manteau  
Blancheur immaculée  
Il rêve toute la nuit  
d'un amour impossible  
Avec cette femme illuminée  
Qui ne l'aimera jamais  
Et il attend tout le jour  
La tombée de la nuit  
pour faire la cour  
A la belle de sa vie  
Qui ne lui répondra jamais  
Petite lune inanimée*

*Rose Chaussé*

## ▷ Balade botanique



Pour organiser cet événement lié à la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides, nous nous sommes adressés à l'association GENTIANA - Société botanique dauphinoise Dominique Villars-, dont la finalité est de promouvoir et de développer la connaissance de la flore sauvage iséroise et de participer à la préservation du patrimoine naturel végétal afin de nous permettre de découvrir la flore sauvage de notre commune.

Malgré la pluie, Antoine Briffaud, botaniste chevronné, a accompagné les 18 personnes présentes dans le parc de Miribel autour de la mairie.

Nous avons pu démarrer nos observations grâce à de petites loupes qu'Antoine nous avait prêtées. Nous avons admiré la grâce et la beauté de nombreuses petites plantes de la pelouse, dont la tonte douce a permis heureusement la floraison favorable aux pollinisateurs : cardamines, pâquerettes, véroniques...

Nous avons découvert la fleur de l'érable d'un vert extraordinaire et exploré les plantes qui s'installent sur les murailles. Nous avons aussi pu admirer les tulipes sauvages jaunes et rouges (*Tulipa sylvestris*, *Tulipa raddii*) fort rares dont Montbonnot-Saint-Martin peut s'enorgueillir. Pour la première, Antoine

Briffaud nous a confié que seuls deux sites existent en Isère, Vienne et notre commune. Nous avons admiré l'orchis géant en fleur, plante commune du midi, qui est en train de remonter vers le nord et s'installer ici. Ce fut une belle promenade, dans une ambiance détendue, amicale et festive. A refaire assurément l'an prochain !

### Liste des espèces observées :

Véronique de Perse - Pâquerette vivace - Cyclamen - Géranium à feuilles rondes, Géranium à feuilles molles, Géranium herbe à Robert - Arum d'Italie (appelé en effet gouet d'Italie) - Tulipe sauvage, Tulipe précoce - Cardamine hirsute - Porcelle bourse à pasteur - Hippocrepis emerus (nom français normalisé : Baguenaudier d'Europe, Nom français : Coronille arbrisseau) - Orchis géant - Sureau noir - Cymbalaire des murailles - Saxifrage à trois doigts - Lamier pourpre - Lierre terrestre - Ails des ours - Érable champêtre et Érable plane...

▶ Agnès Rolin  
Adjointe à l'environnement

## ► Les trottinettes DOTT

Depuis juillet 2022, la société Dott a déployé 2 100 vélos et autant de trottinettes électriques dans 17 communes de l'agglomération grenobloise ainsi que sur le campus universitaire et au centre hospitalier de Grenoble Alpes.

Le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) a confié à la société franco-néerlandaise Dott le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) et de trottinettes électriques en libre-service. Pour les usagers occasionnels, l'accès à ce service coûte 1€ de déblocage + 0,19€/mn tandis que le pass aller/retour est facturé 2,99€.

Le prix du pass déverrouillage a été établi à 2,99€ pour trois mois. Le pass journalier a été fixé à 6,99€ et l'abonnement mensuel 30 trajets à 29,99€.

### Respect de l'espace public

L'entreprise Dott s'est engagée à respecter la vitesse maximale des véhicules instaurée par le SMMAG. A savoir, 25 km/h pour les VAE et 20 km/h pour les

trottinettes. Des zones de limitation de vitesse à 10 km/h seront ajoutées afin de préserver certains secteurs : parcs, zones piétonnes, abords d'école... Pour ces dernières, les véhicules ralentiront automatiquement.

L'opérateur de mobilité a aussi été choisi pour ses modalités d'intervention pour l'enlèvement des engins mal stationnés et sa stratégie de régulation des véhicules

partagés sur le territoire. Nous disposons déjà sur la partie basse de la commune de nombreux emplacements : avenue de l'Europe, pôle multimodal du Pré de l'Eau, Innovallée... Cinq nouveaux emplacements seront mis en service d'ici quelques mois.

Toutes les informations sont à retrouver en téléchargeant l'application DOTT sur votre smartphone.

► Dominique Bonnet, Maire



## ► Prêt de vélos électriques par le SMMAG

La commune s'était inscrite auprès du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG) pour l'opération sur inscription « Prêt d'un vélo électrique pour un mois » à dix familles de Montbonnot-Saint-Martin. Face à l'ampleur des inscriptions, la demande de plusieurs familles n'a pu être prise en compte. Ce ne sera que partie remise pour l'an prochain !

La distribution a eu lieu sur le parking de la mairie sous une pluie battante. Quelques inscrits ne se sont pas déplacés laissant les personnes présentes attendre plus d'une demi-heure. Une erreur de communication du service gérant ces inscriptions « M Vélo+ » a-t-elle été à l'origine de ce bug ? Ou les absents ont-ils été rebutés par la pluie ? En effet, au terme

de la distribution, 3 vélos n'ont pas pu être distribués.

L'agent du service M Vélo+ a expliqué de façon détaillée le maniement du vélo (accrochage de la sacoche, déverrouillage des antivols, utilisation de l'assistance électrique...) aux familles qui se sont vu attribuer un beau vélo jaune aux caractéristiques techniques permettant de grimper les pentes des environs. Les sept détenteurs de ces vélos auront le temps de tester l'usage de ce mode de déplacement doux et pourront bénéficier, lorsqu'ils le rendront, de conseils personnalisés pour une éventuelle acquisition.

► Agnès Rolin  
Adjointe à l'environnement



## ► Histoire d'un bâtiment de Montbonnot-Saint-Martin

Située à côté de l'église, la bâtisse est au cœur du bourg. Elle fut construite pour accueillir l'école du village ainsi que la mairie. Au fil du temps, sa destination a changé. Elle a longtemps hébergé le bureau de poste et, très récemment, le bureau de tabac s'est installé dans ses murs, témoins silencieux de l'enfance de nombre de Bonimontains.

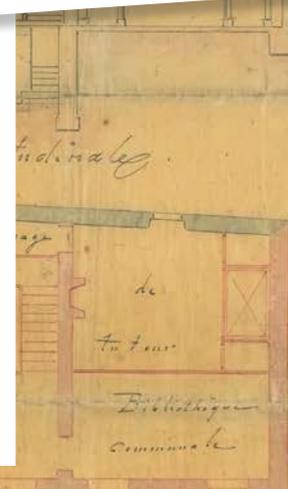
Nous sommes en 1868. Un an avant, la loi Duruy (Victor Duruy fut ministre de l'Instruction publique) a imposé aux communes de plus de 500 âmes de créer une école primaire publique\*. Pierre François Dumas, maire de Montbonnot-Saint-Martin, et ses élus décident d'acquérir une maison bourgeoise quasi en ruine afin de construire, en lieu et place, une bâtisse où seraient réunis les services publics, l'école des garçons et la mairie. Il est précisé dans le cahier des charges des architectes que lors de la démolition de la ruine, les pierres de taille ainsi que des pièces de

charpente et des tuiles doivent être récupérées (preuve que l'économie circulaire était d'usage courant à l'époque). En 1870, l'école publique de garçons est inaugurée. La cour de l'école est aussi la place du village et il arrive même que des moutons y paissent pendant les récréations. Le bâtiment comprend au rez-de-chaussée une classe pouvant accueillir 50 élèves ainsi qu'une seconde salle où sont dispensés des cours d'alphabétisation dédiés aux adultes et où se tiendront également les réunions du conseil municipal. L'étage est alloué pour partie au logement de l'instituteur, la salle restante étant destinée à la bibliothèque communale. Il semble que l'école des filles, d'abord dirigée par les religieuses et devenue publique en 1903, ait été abritée dans la maison dite Savardin puis dans la propriété Molinaud le long de la route nationale et enfin dans une des salles du rez-de-chaussée de la mairie.

Lorsqu'en 1942 le couple Gallet, tous deux instituteurs et encore dans la mémoire des plus anciens Bonimontains, arrivent à l'école, les filles ont rejoint les garçons et elles occupent la deuxième classe. « Nous logions dans l'appartement réservé à l'usage des instituteurs et mon père, qui était également secrétaire de mairie, assurait cette mission dans le bureau de la mairie qui avait remplacé la bibliothèque » précise Jean-Pierre Gallet, fils des instituteurs. Un an après leur arrivée, les enseignants décrètent la mixité des classes. Décision controversée par certains mais finalement entérinée.

Devant l'augmentation significative de la population, la construction d'une nouvelle école débute en 1953. L'école du Bourg est inaugurée en 1955. Dès lors, les salles de l'ancienne école, toujours utilisées par le conseil municipal, sont également prêtées à un groupement de jeunes de la commune et renommées foyer municipal.

Maison d'école des



Plan du premier étage.



## ► L'installation de la Poste

En 1958, le local du bureau de poste devenant trop étroit, le directeur des Postes, télégraphes et téléphones demande instamment à la mairie de construire un nouveau bureau. La commune n'est pas très riche et le maire propose au directeur des PTT de s'installer au rez-de-chaussée de l'ancienne école. Refus catégorique du directeur qui renouvelle sa requête l'année suivante. Il essuie à nouveau le refus des élus qui privilégient la réalisation d'une nouvelle mairie prévue l'année suivante. En 1964, les locaux de la Poste ayant été déclarés insalubres, le directeur des PTT accepte d'installer le bureau dans l'ancienne classe des garçons pour un loyer mensuel de 70 francs. Une solution provisoire qui perdurera *in fine* jusqu'en 2021 avec la décision de la Poste de fermer ses locaux de Montbonnot-Saint-Martin.

En février de cette année, la bâtisse a accueilli un nouvel occupant. Afin de préserver le service postal au cœur du bourg, la mairie a en effet proposé au buraliste, qui avait assuré ce service dès

le départ de l'agence postale, de s'installer dans les locaux de l'ancienne poste. Une nouvelle vie commence pour la bâtisse au cœur du bourg.

À noter que les précieuses informations données par Marylène Guerillot, archiviste de la mairie de Montbonnot-Saint-Martin, ont enrichi cet article.

*\* François Guizot, ministre de l'Instruction publique (octobre 1832-février 1836 ; septembre 1836-avril 1837), avait déjà fait promulguer la loi sur l'instruction primaire (loi Guizot, 28 juin 1833). L'article 9 de la loi stipule que « toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire ». La loi Guizot n'instaure ni l'obligation ni la gratuité, mais les indigents peuvent être exonérés des frais de scolarité. (Extrait du dictionnaire Larousse.)*

► D. C.



## Les mercredis au centre de loisirs se suivent mais ne se ressemblent pas !



Les enfants sont accueillis de 8h à 18h par une équipe de 10 animateurs (trices) qui se creusent la tête pour proposer des activités toujours plus originales et innovantes et qui font la part belle à la découverte et aux apprentissages.

Chacun(e) d'entre eux (elles) dispose de compétences différentes et c'est ce qui fait la richesse et la complémentarité de l'équipe. Malgré un secteur touché par une crise des qualifications et des difficultés de recrutement, l'équipe du service jeunesse de Montbonnot-Saint-Martin connaît une certaine stabilité depuis plusieurs années. Ce qui garantit un accueil dans de bonnes conditions et un cadre sécurisant pour vos enfants.

Le 1<sup>er</sup> février dernier, nous nous sommes rendus à la Ruchère pour une journée raquettes à neige, en forêt de Chartreuse. Nous avons glissé, lugé, pique-niqué, marché, exploré et surtout bien rigolé !

Les sorties à la journée encouragent les échanges entre petits et grands, créent une émulation et participent à la prise d'autonomie des enfants. Toutefois, nous sommes attentifs au rythme de chacun et le nombre de sorties journée est limité pour garantir le bien-être de tous, notamment des plus jeunes.

*A très vite !*

## ESCALE JEUNE - Centre de Loisirs

Du 13 au 17 février, un programme imaginé par les jeunes et mis en forme par les animateurs a réuni 17 ados pour partager des instants ludiques et sportifs. La semaine était consacrée en grande partie à la glisse, du côté de la Chartreuse. En partenariat avec Cartusiana, chacun a pu découvrir à son rythme : airboard, randonnée en raquettes, survie, construction d'igloo. Les jeunes ont brûlé des calories et fait le plein de sensations !

Les matinées étaient volontairement moins énergivores, plutôt consacrées à la détente. Ainsi chacun a pu y trouver son compte.

Les locaux jeunesse sont aussi un espace de rencontre et de partage où les jeunes viennent passer un bon moment entre copains, accompagnés de leurs animateurs.

En attendant les prochaines vacances, les portes de l'Escale sont grandes ouvertes les mercredis au cours desquels les jeunes ont la possibilité de s'exprimer, de choisir et de décider !





## Carnaval 2023

**C'est dans le Parc de la mairie que s'est déroulée la traditionnelle fête de Carnaval le samedi après-midi 25 mars !**

L'accueil s'est fait en fanfare avec *Les 38 tonnes* qui ont rythmé cette fin d'après-midi festive.

Au programme des réjouissances : atelier maquillage, animation autour du cirque, course de ballons sauteurs, pêche aux canards ou encore atelier de bulles géantes ! L'arlequin a été entièrement réalisé par les enfants de l'accueil de loisirs Evasion pendant les vacances d'hiver. Cet atelier a été animé par la plasticienne Ronymatdureve. Cette dernière était intervenue sur les trois écoles de la commune afin de proposer des ateliers autour du masque.

Rangeons nos masques et nos paillettes en attendant l'année prochaine !



## Des vacances de printemps vitaminées



**Les petits 3/5 ans du centre Evasion se sont glissés dans la peau de petits explorateurs ! Au programme jungle, savane ou monde marin.**

Les activités ont été nombreuses et variées : avis de recherche sur les animaux en voie de disparition, marionnettes ou encore jeux collectifs.

**Les 6/10 ans** ont pu être initiés au foot free-style avec le champion Matéo Serri lors d'un stage dont les activités proposées étaient en lien avec la culture urbaine, graff, MAO (musique assistée par ordinateur) ou photos in Game en partenariat avec Michael Bachet de la médiathèque.

N'oublions pas la journée passerelle avec **l'Escale jeunes**. Les enfants de l'Evasion ont fait les courses et préparé leur repas - les fameux tacos suivi d'un après-midi sportif (bubble foot avec Arthur Joffrin de Borderline Loisirs).

Tous les enfants ont pu profiter d'une neige de printemps lors d'une sortie raquettes et légendes sur le plateau de l'Arselle avec le guide Jonathan Perret.

Toute l'équipe de l'Evasion vous donne rendez-vous cet été !

## ► Médiathèque Saint-Exupéry

Début 2023 à la médiathèque, les animations ont été nombreuses avec l'art urbain qui pousse les portes de la médiathèque, la participation à la Nuit de la lecture initiée par le Centre national du livre et le ministère de la Culture pour mettre à l'honneur la lecture dans différents lieux et enfin un spectacle musical petite enfance à partir de 18 mois « Chat noir, chat blanc ».



### Janvier Le street art était à l'honneur :

exposition, questionnaires, vidéos et atelier graff art numérique. Les jeunes de l'Escale se sont prêtés à l'exercice avec brio.



### Janvier Nuit de la lecture :

La peur à l'honneur dans des lectures pour les petits, une chasse aux monstres cachés dans les rayons de la médiathèque et des textes de la littérature classique chuchotés. Pour tous les goûts et tous les âges.



### Février

Une soixante de personnes, des tout-petits et leurs parents, ont voyagé au pays des chats en compagnie de *La Baraque à plumes*. Guitare, chants, poésie, jeux de couleurs ont ravi l'ensemble du public.



## ► Les écoles et le périscolaire

### Ecole des Chavannes

- Jouons ensemble !

Le vendredi c'est permis ! L'équipe d'animation des Chavannes a proposé aux enfants des animations autour du jeu. La découverte de nouveaux jeux de société et des ateliers de fabrication de jeux, quilles, jeu d'adresse étaient au rendez-vous ! Ils ont pu ainsi se défier lors d'une fin d'après-midi festive.



### Ecole du Bourg



- Qui dit vendredi dit loto party !

Pour fêter la fin de la semaine et le départ en vacances, les enfants du périscolaire ont participé à un loto géant. Afin d'avoir des forces pour les efforts à venir, un grand goûter a régalé les papilles de chacun. Rassurez-vous, aucun gaspillage n'a été à déplorer ! De nombreux lots ont été soigneusement préparés afin de contenter chacun. Rigolades et amusement étaient au rendez-vous !

- La gazette

Afin de créer plus de lien avec les familles de l'école du Bourg, les enfants du périscolaire se sont lancés dans un projet de gazette. Chaque numéro retracera de manière globale ce que font les enfants mais que les parents ne voient pas... Bien sûr, on ne dévoilera pas tout ! Le premier numéro paraîtra très bientôt sur le portail famille de la mairie de Montbonnot-Saint-Martin.

Les enfants ont mis tout leur cœur et leur créativité à l'œuvre pour proposer

des articles de qualité, non sans humour ! A très vite dans « Les Périsco News du Bourg » !

- Les vendredis « découverte »

Chaque vendredi est un nouveau voyage. Les enfants en oublieraient presque de redescendre sur terre ! Décollage à 17h, suivez le périscolaire à travers le monde, laissez-vous emporter par toutes les activités proposées. Que ce soit manuel, sportif ou créatif, il y en aura pour tous les goûts. N'oubliez pas, pour que vos enfants puissent voyager dans les meilleures conditions, les atterrissages se font à partir de 18h !



### Ecole du Tartaix

Les vendredis découverte ont du succès ! Les enfants de l'école du Tartaix peuvent maintenant s'inscrire aux activités de leur choix.

Au programme de ce 3<sup>ème</sup> cycle :

- Création de kit salle de bains (fabrication de disques démaquillants et savons)
- Peinture sur toile
- Fabrication de lapins de Pâques avec des gants



- Découverte jeu sportif
  - Fabrication d'un jeu attrape lapin
- L'équipe d'animation de l'école du Tartaix a clôturé cette période avec un grand jeu collectif !

### Collecte au profit de la Banque Alimentaire

C'est la 4<sup>ème</sup> année que j'organise ce projet avec ma classe de CM2. Il a eu lieu dans l'école du lundi 27 mars au jeudi 6 avril.

Le projet démarre toujours par l'intervention d'un bénévole de la Banque Alimentaire dans la classe. Puis les élèves réalisent des affiches, trouvent des slogans et passent dans les classes sensibiliser leurs camarades. Nous avons battu le record de l'année dernière : les enfants ont collecté plus de 300 kg de nourriture ce qui équivaut à plus de 600 repas.

► Candice Delage  
Maîtresse à l'école du Tartaix





## ► Plantation de chênes à Inovallée

Les adhérents de l'association Inovallée (structure regroupant dirigeants, collectivités et collaborateurs de la technopole installée sur notre commune et celle de Meylan) se sont retrouvés en Assemblée Générale à l'INRIA le jeudi 23 mars.

A cette occasion, des arbres ont été plantés l'un sur la partie de Montbonnot-Saint-Martin de la technopole (et l'autre, sur la partie Meylan).

Cette plantation a eu lieu face à l'INRIA, avenue de l'Europe, en présence de Dominique Bonnet, maire de la commune, et Jean-François Clappaz, adjoint aux finances et vice-président à l'économie de la communauté de communes Le Grésivaudan.

En effet, suite à la soirée des 50 ans d'Inovallée, il avait été décidé



de planter symboliquement deux jeunes chênes sur la technopole pour incarner son renouveau et son engagement pour un développement économique résilient. Les arbres ont été achetés au lycée horticole de Saint Ismier, en cohérence avec le positionnement stratégique d'Inovallée, acteur clé de la « symbiose » et de la fertilisation croisée entre Enseignement, Recherche et Industrie.

► D. Bonnet, Maire

## ► Réunion des associations bonimontaines

Le jeudi 2 mars 2023 à 18h a eu lieu la réunion annuelle des présidents(es) d'associations dans notre commune.

Sur les 60 associations répertoriées à Montbonnot-Saint-Martin, trente-cinq responsables d'associations étaient présents à cette réunion.

Beaucoup de questions ont été posées. Monsieur le maire et moi-même avons pu répondre en direct, les réponses aux questions

restées en suspens seront données après renseignement pris auprès des responsables. La réunion s'est terminée par un pot de l'amitié pendant laquelle nous avons pu continuer à échanger.

► Roger BOIS  
Adjoint aux sports et à la vie associative



L'arrivée des beaux jours signifie également le retour des nuisibles tels que les moustiques tigres, les frelons asiatiques et l'ambrosie. Vous trouverez des informations complémentaires sur la page dédiée du site web de la mairie [www.montbonnot.fr/514-bio-agresseurs.htm](http://www.montbonnot.fr/514-bio-agresseurs.htm)

### Moustiques

Diffuser des informations pour vider les eaux stagnantes ne suffira pas à limiter la prolifération des moustiques tigres.

L'adhésion de la commune à l'EID Rhône-Alpes permet de traiter les zones publiques. Chacun peut aussi y faire appel gratuitement soit pour des mesures de prévention, soit pour des mesures de traitement (ou les 2). [www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic](http://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic)

Une expérimentation avec des pièges pondoirs, dans des zones tests va être réalisée. Il existe également une solution écologique et préventive des risques sanitaires. Déjà adoptée par Grenoble et St Ismier, il s'agit de bornes attirant et aspirant les moustiques en préservant les autres insectes (abeilles, papillons, coccinelles, etc.).

Il est aussi reconnu que le regroupement de voisins pour se coordonner dans la vigilance et la lutte contre les insectes est utile.

Nous souhaitons que toutes les solutions soient étudiées pour plus d'efficacité et de protection.

### Frelons

Les frelons asiatiques sont une espèce invasive qui peut causer des dommages à la biodiversité locale et présenter un risque pour la santé publique.

La lutte contre leur prolifération passe par l'identification rapide des nids et l'intervention de professionnels pour les éliminer.

Vous pouvez participer au programme d'étude participatif de l'INRA, en signalant la présence de ce nuisible via l'application smartphone « Agiir » ou via le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

### Ambrosie

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. L'aire grenobloise est concernée par la propagation de ces plantes et la diffusion de leurs pollens. Ceux-ci, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, sont très allergisants. Quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour provoquer divers symptômes de rhinite, conjonctivite, asthme ou urticaire chez les personnes sensibles.

A ce jour, il n'existe pas de plan de prévention contre l'ambrosie à Montbonnot-Saint-Martin.

Informez-vous <https://ambrosie-risque.info/> ou signalez sa présence <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/>

Être attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à [liste\\_vivre\\_ensemble\\_montbonnot@mailo.com](mailto:liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com)

► Alain Maffet, Nadine Heilliette,  
Daniel Leiffen, Isabelle Després

## ► À l'Amzov, apprenez la musique selon vos envies !



Avec l'Amzov, votre rêve de devenir musicien peut vite devenir réalité ! Chaque semaine, 18 professeurs dispensent plus de 120 heures de cours d'instruments (piano, guitare, flûte, clarinette, trompette, saxophone, violon, vio-

loncelle, batterie, chant...) et 20 heures de formation musicale (classique, musiques actuelles...).

L'Amzov propose également des chorales (enfants, ados et adultes) ouvertes à tous

sans formation musicale préalable ainsi que des ensembles éclectiques (ateliers rock, atelier jazz et orchestres) que vous soyez ou non inscrits en cours d'instrument.

Quel que soit votre âge, votre niveau (éveil musical dès 5 ans, classes découverte, jeunes ou adultes, débutants ou confirmés) et vos attentes (cours individuels, cours de groupe, ateliers collectifs...), vous trouverez forcément à l'Amzov un enseignement

« dans vos cordes » ou « à votre portée », avec cette petite « touche » de convivialité nécessaire à l'apprentissage de la musique !

Ouverture des pré-inscriptions au mois de juin via notre site internet [www.amzov.fr](http://www.amzov.fr)

Et retrouvez nos musiciens pour notre concert de gala le samedi 10 juin 2023 à 18h à l'Agora de Saint-Ismier !

**i** Contact : 04 76 52 34 14  
- [amzov@orange.fr](mailto:amzov@orange.fr)  
[www.amzov.fr](http://www.amzov.fr)  
[www.facebook.com/amzov38](https://www.facebook.com/amzov38)

## ► AVF Meylan Grésivaudan

L'association AVF Meylan Grésivaudan - qui accueille les nouveaux arrivants et les personnes en recherche de lien social pour favoriser le développement d'un réseau relationnel - propose chaque semaine des activités au local des Tilleuls et à l'extérieur, des randonnées en montagne, des balades douces en plaine.

Parmi les événements et activités passées, citons :

- visite guidée du Musée de la houille blanche à Villard Bonnot Lancey (fin février)
- soirées conférences sur des thèmes variés
- diaporama sur la faune de la vallée du Grésivaudan
- la fête de printemps du 1<sup>er</sup> avril organisée dans la salle de réception de la mairie de Montbonnot-Saint-Martin.



Adresse du local :  
LCR les Tilleuls  
1 allée de la Roselière  
à Meylan  
- [avfmeylan@gmail.com](mailto:avfmeylan@gmail.com)  
- [avf.asso.fr/fr/meylan](http://avf.asso.fr/fr/meylan)  
- 06 89 11 08 17

## ► Montbonnot Tennis Club Graines de champions

**Tennis ou padel ? Au Montbonnot Tennis Club, ces deux sports de raquette se pratiquent en complémentarité et ce, dès le plus jeune âge ! Car le club est aux petits soins pour ses plus jeunes adhérents...**

Tout au long de l'année, le tennis club de Montbonnot-Saint-Martin se mobilise pour former,

épanouir et divertir les enfants dès leurs premiers coups de raquette. Le 2 février, une trentaine d'enfants de l'école de tennis a participé à un mini-tournoi par équipes, assorti de jeux conviviaux pour les plus petits. Cette journée, organisée par notre enseignante Delphine Lamour, s'est conclue par une dégustation de



crêpes. Succès assuré ! Lors de ces nombreuses animations, certains ont découvert le padel. Fin janvier, le MTC a accompagné trois enfants de 11-12 ans au All In Padel de Lyon, dans le cadre d'une détection organisée par la FFT. L'objectif était d'évaluer le potentiel de jeunes padelistes pour permettre d'étalonner les attendus dans leur catégorie d'âge. Carina Badina, Robin Collignon et Lucas Costea ont brillamment représenté le MTC,

d'autant que notre club était le seul à participer de tout le département de l'Isère.

C'est en misant sur nos enfants qu'on prépare l'avenir ! Une ligne de conduite à laquelle le MTC est très attaché. Des stages et de nouvelles animations sont prévus pendant toutes les vacances.

<https://club.fft.fr/tc.montbonnot/contact@montbonnot-tennis-club.fr>

## ► Karaté Shotokan



**Sur la photo et de gauche à droite :** Maxence Laporte, Elia Wang, Valentina Miola et Timéo Quiroz-Bruneaux, nos quatre compétiteurs karatékas bonimontains qui ont participé à la coupe départementale kata (technique) et kumité (combat), ainsi qu'à la petite région (Dauphiné-Savoie) et à la Ligue Régionale (Auvergne Rhône-Alpes). Elia Wang est arrivée 7<sup>ème</sup> de cette dernière compétition.

Bravo et félicitations à nos jeunes.

Et nous attendons des prochaines rencontres spéciales « jeunes » pour clôturer la saison 2022-2023.

## ► Pompiers Humanitaires Solidaires

L'association Pompiers Humanitaires Solidaires (PHS) a effectué une Mission d'Urgence Séisme en Turquie du 6 au 16 février 2023.

Quelques heures après le tremblement de terre, PHS a décidé d'envoyer une équipe sur le terrain en partenariat avec l'association SOS Attitude (une ONG grenobloise également). L'équipe a pu se rendre en Turquie, dans la province d'Elbistan, épiceutre du séisme, pour porter assistance aux populations

sinistrées, dans des conditions climatiques difficiles (neige, froid jusqu'à -20°C).

Il a été distribué du matériel d'urgence (1000 sacs de couchage, 1000 couvertures, des générateurs et 100 tentes d'urgence) tout en participant aux opérations de déblais et de recherche des victimes. Nous étions les premières ONG à avoir obtenu une accréditation des autorités pour se rapprocher de cette zone de l'épicentre.

### Ukraine

Un an après le début de la guerre en Ukraine, Pompiers Humanitaires Solidaires continuent à se mobiliser. Un 4<sup>ème</sup> départ pour l'Ukraine du 4 au 15 mars 2023 a eu lieu.

Pour préparer cette mission, nos adhérents se sont mobilisés depuis septembre 2022 :

- Journée spéciale « Soutien Ukraine » : Organisation d'un spectacle avec le groupe RV & Alex et un concert du groupe Méli Mômes le samedi 17 septembre à Allevard.
- Organisation d'un concert du groupe Best of Floyd le samedi 19 novembre 2022 avec l'aide de la MJC, la Maison pour Tous, le RIA et la municipalité de Champagnier, dont le bénéfice est reversé à PHS pour ses actions en Ukraine.

- Dès janvier 2023 : Collecte de matériel médical et des médicaments auprès des organismes de santé, des hôpitaux et de professionnels de santé.

11 bénévoles de l'association ont quitté le territoire le 4 mars pour se rendre en Ukraine. Un périple de plus de 3 000 km pour acheminer jusqu'aux zones de combat 3 ambulances et 2 fourgons avec 50 m<sup>3</sup> de matériel de soins et de santé.



## ► Une fin d'année bien remplie



spectacle de Noël de la compagnie Miette et compagnie. Le spectacle, intitulé « Les 4 saisons », était animé par Lutin, tout droit descendu des étoiles qui était venu présenter aux enfants le grand livre des saisons. Chansons et comptines punctuaient chaque saison et s'appuyaient sur un livre illustré. Féérie, surprise, poésie et couleurs étaient au rendez-vous. Tous les enfants des Chavannes ont pu assister au spectacle grâce à deux représentations successives totalement financées et organisées par le Sou des écoles. Les élémentaires, quant à eux, ont pu bénéficier fin avril d'un escape game à l'école.

Vous avez aussi pu nous retrouver autour du manège offert par la mairie pour un temps de convivialité à la buvette avec plein de gourmandises et du vin chaud pour



Au-delà des activités de vente qui nous permettent de financer les différentes actions, le Sou est avant tout une association de parents d'élèves qui a pour but de créer du lien sur la commune et d'offrir des activités aux enfants.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, nous souhaitons partager avec vous les nombreuses activités du Sou des Ecoles proposées autour de Noël.

Le 15 décembre, nous avons offert à tous les enfants de maternelle un

aider parents et grands-parents à patienter. Faute de parents volontaires, nous avons dû fermer le stand une journée mais nous espérons que vous avez tous pu profiter de ces moments chaleureux autour des fêtes.



Château de Miribel  
38330 Montbonnot-Saint-Martin  
Tél. 04 76 90 56 36  
mairie@montbonnot.fr  
www.montbonnot.fr

